

COMPTE RENDU

GIZC « Mer de Cornouaille » / Réunion technique n°1 : filière NAUTIQUE

10 juin 2013, à Quimper Cornouaille Développement

1. Personnes présentes

Etaient présents :

Nom	Prénom	Fonction	Structure
BEREHOUC	Annick	Chargée de mission nautisme	CMA
BEREHOUC	Yvelyne	Responsable	ECONAV
CHATAIN	Ronan	Directeur	ESB La Torche
FERNANDEZ	Alexandre	Directeur	CN Lesconil
GUILLOUX	Gilles	Directeur	CN Fouesnant
PICART	Didier	Directeur	Port de plaisance de Concarneau
ARBELLOT	François	Directeur	Nautisme en Finistère
CHALAUX	Pauline	Chargée de mission mer	Quimper Cornouaille Développement
COIC	Leslie	Chargée de mission GIZC	SIOCA
GAONAC'H	Vincent	Chargé de mission professionnalisation, mer - Elu	Agefos PME - CCPBS
GLAIS	Delphine	Chargée de mission nautisme	Conseil général du Finistère
GUILOU	Jacques	DML / Unité Territoriale Concarneau	DDTM
HUBERT	Romain	Chargé de mission nautisme	Parc Marin d'Iroise
LANNURIEN	J.C.	Directeur	Port de plaisance de Port-La Forêt
MALLET	Luc	Directeur d'études	Quimper Cornouaille Développement
PERRAS	Lucien	Stagiaire	NEF
PONCELET	Olivier	Chargé de mission observation	Nautisme en Finistère
SPETZ	Philippe	Vice-Président CD 29	FNPPSF

Excusés : Les EPCI de Cornouaille étant également sollicités ce jour-là par la Région et le Pays sur les contrats de pays, n'ont pu se libérer. Egalement excusés : Canoë Kayak Quimperlé, le Technopole et le pôle Mer, la CCI Quimper Cornouaille, l'association des ports de plaisance de Bretagne, Pascal Ragot (N2000 en mer – Glénan).

2. Ordre du jour

- Point d'étape sur le diagnostic en cours – pour les points relatifs à la filière nautique
- Avoir un retour des acteurs du territoire concernés par la filière, identifier les manques à combler, les éventuelles erreurs d'interprétation, et faire ressortir les premiers enjeux.

3. Déroulé de la réunion

Quimper Cornouaille Développement a présenté rapidement le contexte de la démarche, et a ensuite proposé un diagnostic de la filière nautique en Cornouaille.

Le support de présentation (éléments du diagnostic PROVISOIRE) est joint à ce compte rendu. Il sera retravaillé en fonction des remarques faites en séance.

Principales interventions lors de la présentation :

1 - Pratiques nautiques encadrées

Nautisme scolaire - Diapositive # 14

Ecole de surf La Torche: les pratiques de surf scolaire commencent à se développer sur la baie d'Audierne.

Centre Nautique Fouesnant: Dans les collèges, les professeurs ne viennent pas toujours de secteurs littoraux (affectations par l'Etat), et donc ne sont pas nécessairement sensibilisés au nautisme ; or c'est eux qui décident de proposer à leur classe une activité nautique. Ne pas oublier aussi la difficulté financière liée au coût du transport. Cas notamment à Quimper (l'activité collège a arrêté pour cette raison).

Projets- pratiques nautiques encadrées - Diapositive # 16

- Projet non évoqué dans la présentation : Bases nautiques du Pouldu (surf et voile) : projet de modernisation porté par la COCOPAQ et/ou la mairie de Doëlan (projet près de la cale en haut du terre-plein). -> *se renseigner davantage*
- L'espace mer va être mis en place sur 3 territoires en Finistère, dont 2 en Cornouaille : Ouest Cornouaille, Pays de Quimperlé (finalisation fin juin 2013)
- Communauté de Communes du Pays Bigouden sud, retour sur l'étude avec NEF.
 - Objectif dans un premier temps : davantage utiliser l'image nautique. Association des centres nautiques sur certains domaines : évènementiel, communication.
 - Dans un second temps, réflexion sur la mutualisation de postes, ressources humaines.

Pratiques nautiques libres - glisse – Diapositive # 19

- Retour sur le gros travail réalisé sur la cohabitation entre les différents prestataires de surf sur le secteur de la Torche, avec NEF, la mairie et les structures. A Plomeur, 6 structures cohabitent sur 1 km. Les structures sont implantées en dehors de la plage donc hors AOT.
- Face à la très forte fréquentation de la Torche, la question est posée du déploiement de l'activité sur le nord de la baie d'Audierne. Il pourra peut-être s'envisager à plus long terme mais aujourd'hui le site réputé est celui de la Torche, et c'est là que sont les clients.
Référence faite au sud-ouest de la France, où des sites au départ peu fréquentés ont pris l'ascendant, en termes d'activités encadrées, sur les « spots » plus renommés. Mais la pratique encadrée du surf en Bretagne est jeune par rapport à la côte atlantique sud. Elle a démarré à La Torche (90's).
- Développement des charters surf étrangers (Pays-Bas en particulier), qui ne passent pas par les structures locales pour l'encadrement mais fonctionnent avec leurs propres ressources.

Enjeux – Diapositive # 19

L'échelle de la communication sur l'offre nautique, c'est l'EPCI. Nécessité de développer l'espace Mer ; les pratiques à l'année et les pratiques scolaires.

Pratique sportive : en baisse. Licences de voile (la voile représente 55 % de la pratique sportive) en chute libre. Or les « champions » de demain sont formés aujourd'hui dans le cadre de la pratique sportive. Il manque des maillons en Cornouaille, avant d'arriver au Pôle de Port la Forêt.

Le coût d'une saison sportive pour un enfant est de 1 000 € (trajets, inscriptions, ...). Question de la relance d'une pratique sportive de proximité.

Le centre nautique de Fouesnant Cornouaille précise qu'à l'année l'accueil des pratiques sportives n'est pas rémunérateur. En saison, les centres se concentrent sur les clientèles touristiques pour équilibrer les budgets.

Recrutement : grosses difficultés de recrutement en saison, de CQP voile notamment. Lié à une évolution de la formation, qui est devenue plus longue et plus difficile à rentabiliser pour des jeunes qui encadrent sur les périodes scolaires. Des vacances moins longues en été pour les étudiants ? Les centres nautiques recrutent beaucoup de stagiaires, avec l'objectif de les réembaucher par la suite.

La question de la sécurité, en lien avec les pratiques de kite surf est posée. Les communes prennent si nécessaire des arrêtés d'interdiction de pratique sur un certaines plages en particulier en saison.

2 - Plaisance

Carénage – diapositive # 24 :

- Concarneau : les aires aux normes sont dans des chantiers privés. En revanche, le port dispose de pompes à eaux grises et noires.
- Port la forêt : le port est équipé d'une aire de 2Ha, pas suffisamment utilisée.
- A Lesconil, l'aménagement d'une aire de carénage est envisagé à long terme, dans le cadre d'une démarche Port Propre.
- Projet d'aire à Audierne : vérifier auprès de la CCI / ou via l'étude en cours sur le schéma des carénages sur l'Ouest Cornouaille, mais a priori n'est pas destiné uniquement aux navires de plaisance.
- Nombreux projets privés, accompagnés par la chambre des métiers et de l'artisanat
- Regarder aussi vers des techniques plus légères (exemple : rouleau). Adapter les aménagements à l'évolution des pratiques (développement des semi-rigides, ...).
- Manque de cohérence territoriale entre ces différents projets. Besoin de réfléchir à l'échelle des bassins de navigation. Et de connaître les capacités d'accueil à l'année des différentes aires.

Escale – diapositive # 33

Vérifier les chiffres de l'escale pour Sein, paraissent surestimés

Listes d'attente – diapositive 38

François Arbellot : avoir un suivi des listes d'attente à l'échelle du département serait intéressant, peut nécessiter une procédure commune de gestion des listes, pour avoir des sources comparables : mieux connaître la demande, réorienter les plaisanciers.

Bateaux transportables – diapositive 45 :

- Suite à une enquête en 2012 sur le pays de Brest (avec l'UBO), identification du profil des plaisanciers ayant un transportable. Sur 200 semi rigides enquêtés, seul un plaisancier était retraité. Profil donc très différent de celui des plaisanciers ayant un bateau dans un port (enquête en cours dans le cadre d'un stage NEF / UBO qui montre le poids très important des retraités).
- Survols et comptages de la fréquentation des cales sur la Cornouaille prévus sur l'été 2013 dans le cadre du stage UBO/NEF (approche quantitative).

Cales de mise à l'eau – diapositive # 46 :

- Globalement saturation des cales de mise à l'eau en saison et difficultés de créer de nouveaux équipements. Selon la DDTM, ces cales ont leur place dans les ports et de nouvelles implantations hors ports sont difficiles à envisager.
- Port la Forêt : 2 cales dont une en accès libre. Volonté du port de garder une cale en accès libre.
- Idée de facturer l'accès à la cale moyennant un service rendu : surveillance du parking à remorques et nettoyage des coques après navigation.

3 – Industries, commerces et services nautiques

Poids socio-économique – diapositive # 53

Données sur le poids économique des industries, commerces et services nautiques à l'échelle de la Cornouaille transmises par NEF, suite à une étude en cours avec les chambres consulaires sur la filière : 1 500 emplois / 150 millions d'euros de chiffre d'affaires

(Pour le chiffre d'affaires, est uniquement intégrée la part de CA liée au nautisme – un minimum de 10 % de l'activité dans le nautisme a été retenu, en revanche la totalité des emplois des établissements est intégrée)

Un des constats : départs d'entreprises de la Cornouaille (principalement vers le Morbihan) et très peu d'arrivées en Cornouaille. Il sera intéressant, dans le cadre de l'exploitation des données de cette étude, de mieux connaître la typologie des entreprises qui partent de Cornouaille.

[Cluster nautique – diapositive # 55](#)

Evolution depuis 2005, année où l'étude sur la mise en place d'une SPL (terminologie anciennement donnée au Cluster) avait été menée par le Pays de Cornouaille, où très peu d'actions tendaient à être mutualisées. Les entreprises travaillent davantage ensemble. Dans un contexte de crise, les enjeux de mutualisation peuvent davantage intéresser les entreprises.

4. La suite de la démarche

- Les prochaines réunions techniques auront lieu à la rentrée (conchyliculture et ressources).
- Comité de Pilotage début octobre
- Fin novembre : présentation du diagnostic et mise en avant des enjeux